

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018

Du CAF CMC

CAF CMC
272, av. de Mazargues
13008 Marseille
07 68 30 87 07

Nombre de membres présents : 39
Nombre de membres représentés : 3



Ordre du jour

Ouverture.....	2
Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale.....	2
Approbation du rapport moral.....	2
Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.....	2
Evolution de la part club de la cotisation.....	2
Vote sur le budget prévisionnel.....	2
Renouvellement des dirigeants.....	3
Date du brevet des Calanques 2019.....	3
Questions diverses.....	3
Diaporama de l'année écoulée.....	3



Le 17 novembre 2018, à Marseille, les membres de l'association CAF CMC se sont réunis à aux St Anges, 272, av. de Mazargues, en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 02/11/2018. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Compte rendu de l'AG ordinaire 2017

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est disponible sur le site du club.

L'Assemblée est présidée par M. François Martineau, président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Eychenne Jean-Michel, secrétaire de l'association.



La séance est ouverte à 19h.

OUVERTURE

François Martineau, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Le rapport est présenté par François Martineau. Le rapport moral est repris en annexe du présent Compte-Rendu

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

La présentation du rapport moral est suivi de la présentation du rapport d'activités, également présenté en annexe

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Le bilan des comptes de l'année est présenté par Elisabeth Jouannaux.

Les recettes du compte de résultat s'élèvent à 14 201 € soit 1 000 € de moins que l'année dernière.

Ces recettes se composent :

- Des subventions pour un montant de 1500 € contre 2000 € l'année passée. Plus précisément, cette année 1 seule subvention a été comptabilisée : celle du Conseil départemental pour 1500 €.
- Des cotisations qui s'élèvent à 10849 € contre 10743 € l'année dernière.
- Des recettes d'activités dont le montant est de 1459€ et qui comprend essentiellement les inscriptions du Brevet du randonneur pour 1424 €.

Concernant les dépenses, elles se composent :

- Des locations immobilières pour un montant de 1 192 €
- De l'assurance : 221 €
- Des frais de téléphone à 96 €
- De la part des cotisations reversées au siège : 7 551 € (7 478 € l'année passée)
- Des dépenses d'activités pour 1 540 € qui se détaillent en :
 - Formations premiers secours Croix Rouge : 480 €
 - Apéritifs : 343 €
 - Brevet du randonneur : 660 €

Au total, le compte de résultat affiche un résultat de 2388€ contre 2789€ l'année dernière.

Les comptes ont été examinés par Ch. Vaquer, C. Flores et B. Veyrune. Les assesseurs n'ont pas noté d'irrégularité.

Les comptes de l'exercice clos sont donnés en annexe au compte rendu.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

Hors réunion : le résultat est affecté en « report à nouveau », c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'association.

EVOLUTION DE LA PART CLUB DE LA COTISATION

Présentation en séance : La part club de la cotisation est la somme qui revient au club. La cotisation des adhérents comprend une Assurance RC obligatoire, une part aux frais de fonctionnement de la FFCAM, une cotisation au CD13 et une cotisation au CR PACA.

L'assemblée vote à l'unanimité le maintien de la part club à son niveau actuel (30€ pour une cotisation adulte « T1 »).

VOTE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Présenté par François Martineau

Le budget prévisionnel est annexé au compte rendu. Celui-ci reconduit les principes des budgets habituels. La part dédiée aux formations reste conséquente, pour autoriser la prise d'initiatives dans l'encadrement. La gestion des subventions (dépôt des dossiers de demande) sera plus rigoureuse (un dossier n'a pu être déposé à temps en 2017-2018)

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Pas de renouvellement de dirigeants, ou de membres du Comité Directeur.

DATE DU BREVET DES CALANQUES 2019

La date proposée est le 31 mars 2019, elle est adoptée à l'unanimité. Le président, en complément de ce qui a été fait dans le rapport moral, fait un appel aux bonnes volontés pour continuer le renouvellement de l'équipe organisatrice, qui a déjà évolué en 2018.

QUESTIONS DIVERSES

François Degueurce évoque l'élévation de l'âge moyen des membres du club, et les efforts à faire pour se faire connaître et faire vivre les effectifs. Le président indique que la question est « épineuse » et bien connue des dirigeants. Parmi les actions engagées, le club va être présent sur les listes d'associations qui œuvrent sur la commune de Marseille, et s'affiche sur Google Maps. Le renforcement des effectifs doit aussi aller avec la vocation et formation de nouveaux encadrants : l'équation est complexe.

DIAPORAMA DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Un diaporama extrait de l'album du club est présenté par Krikri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Le Président de séance

François Martineau

Le Secrétaire de séance

Jean-Michel Eychenne



club alpin français
Calanques Marseille Cassis
JM Eychenne
secrétaire g al



Annexe 1 – Rapport Moral, AG du 17/11/2018

Bilan Moral du Comité Directeur **2017 - 2018**

Tout le monde ayant lu le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'an dernier, la plupart d'entre vous ont maintenant une idée claire de la distance qu'il y a entre les idées et leur réalisation. Commençons par un bilan des différents événements et manifestations au cours de cet exercice 2017-2018.

Tout d'abord, le Brevet du Randonneur des Calanques. Un bilan a été fait avec le Comité d'Organisation et en Comité Directeur, et on reprend ici les points essentiels qui en ressortent. Le bilan est globalement positif sur le plan qualitatif et positif sur le plan financier. La participation d'un peu plus de 60 personnes est dans les normes, avec un nombre non négligeable de « nouveaux ». La mise en place d'un comité d'organisation renouvelé a pris un peu de temps, et nous avons été un peu limite sur certains points (pas en retard mais presque), notamment les autorisations administratives et la communication. Les contrôleurs à la Paroi des Toits ont constaté la présence de gardes du Parc ONF pour contrôler certains passages, a priori sans lien avec le Brevet, mais le parcours déclaré dans notre demande d'autorisation doit être tracé avec attention. Le Comité a remonté un point d'attention sur le profil des participants: il semble que les nouveaux participants soient enclins à considérer le Brevet comme une course ou un trail comme beaucoup, traversent les Calanques, arrivent, boivent un coup et repartent, ce qui n'est pas a priori l'idée. Le Brevet n'a pas vocation à devenir un trail. Il faudra donc peut être voir comment mieux expliquer le principe.

Les rassemblements saisonniers sont plébiscités maintenant, même s'il n'y a pas de statistique officielle le nombre varie entre 36 et 48 participants et ce parfois malgré la météo. Vous aurez d'ailleurs remarqué lors du dernier week-end end dans le Haut Verdon que nous avons passé au moins deux heures à papoter le dimanche matin pendant qu'il pleuvait des seaux. Il n'y a pas eu beaucoup d'activités ce matin-là, mais tout le monde semblait très content de pouvoir passer un peu plus de temps ensemble. Cela est bien la preuve que l'intérêt pour ces rassemblements va bien au-delà des activités faites en groupes, et aussi une démonstration des valeurs de notre club. Les « jumelages » avec d'autres CAF sont également des événements intéressants, pour échanger, voir de nouveaux endroits, comme on a pu le faire avec le CAF Esterel. Il y a eu aussi la fête des CAF des Bouches du Rhône, organisée par le Comité Départemental, et des participations aux courses de ski du CAF Embrun (Widman) et du CAF Ubaye (CAF'tière). Et c'est important que nous participions aux manifestations des autres CAF, je le redis comme l'an dernier, c'est une des choses qui font que le Club Alpin Français n'est pas exactement comme le club d'escalade du quartier, parce qu'on y rencontre des personnes avec nous partageons beaucoup.

Le camp d'été à Névache, autre forme de rassemblement, avec ses activités décidées à l'envi le soir autour de la tente mess a bien fonctionné. C'est l'occasion de se retrouver plus longuement que pendant une journée ou un week-end, avec une grande liberté, ou chacun amène et exprime ses idées et ses envies, l'occasion aussi de découvrir des massifs moins habituels comme la Haute Clarée, fort bel endroit, des campings sympas, de faire des barbecues mémorables et de goûter aux spécialités locales ou multiculturelles plus ou moins alcoolisées. Cette année la période était un peu tardive par rapport au précédent camp, ce sera réévalué pour 2019, pour qu'un maximum de gens puissent venir et avoir moins d'orages. Et on réutilisera la tente mess, c'est vraiment bien comme entrepôt de matériel et quand il pleut.

Annexe 1 – Rapport Moral, AG du 17/11/2018

Quelques points plus généraux maintenant.

Un bref bilan sur la formation en 2017-2018. Le club a organisé une formation aux premiers secours par la Croix Rouge, qui a été appréciée par tous. Merci à Geneviève Faye d'avoir géré l'organisation de cette session.

Michel Breuils est en cours de formation à la randonnée alpine avec le groupe GRA 13 du Comité Départemental, c'est un bel exemple de motivation et une bonne nouvelle.

Nous avons failli avoir deux encadrants brevetés en Vélo de Montagne, ça n'a pas pu se faire malheureusement, et ce n'est pas faute de motivation, nos deux candidats auraient bien préféré suivre le stage. Merci à eux, l'important, c'est que la volonté soit là, pour l'exemple. Il y a eu également des participations à de multiples formations, notamment Cartographie Orientation N1, Nivologie, UFCA, et j'en oublie probablement. Bilan très positif, il faut continuer, je vais relancer un sondage pour évaluer les demandes et voir comment y répondre.

La gestion du club n'est pas portée sur le formalisme, il n'y a pas besoin d'être breveté pour encadrer, pas de fixation obsessionnelle sur les fiches de sortie et autres paperasses, et on progresse. Les fiches de sortie s'améliorent, la gestion du matériel aussi, même si les entrées/sorties sont toujours un peu pénibles à gérer. Clairement la gestion du matériel est un point épineux pour tous les clubs, comme nous avons pu le voir en échangeant sur le sujet avec d'autres CAF. C'est donc globalement sous contrôle et précisément à améliorer.

La sécurité de nos pratiques était déjà un sujet l'an dernier, et cette année a été marquée par un tragique accident et la disparition de Rémi Ménager. Nous le savons, nos activités sont « à risques », mais cette fois ce n'est pas un événement distant dont on lit le compte rendu dans la presse ou un forum, cela a touché l'un d'entre nous. Il faut également noter quelques autres accidents, certes moins graves, en ski, en randonnée et en escalade. Cela doit nous rappeler que la sécurité est un sujet qui reste perpétuellement d'actualité, nous appeler à surveiller nos comportements, à ne pas se relâcher, à poser des questions pendant nos sorties.

Le travail sur la sécurité faisait partie des actions pour 2017-2018, notamment échanger sur les pratiques avec un référent FFCAM et cela s'est avéré un peu plus compliqué à monter que prévu. Organiser des soirées thématiques sur certains sujets particuliers était une autre idée, qui n'a pu se faire faute de ressources pour porter ce projet. Cela fera partie des actions à reprendre pour l'année à venir.

Quelques points de vigilance sur le renouvellement des effectifs et de l'encadrement. L'exercice 2017-2018 s'est terminé avec un nombre d'adhérents à 130, une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, mais due à un événement extérieur. Sans ces adhésions de circonstance, l'effectif serait resté stable, et pour cet exercice la tendance est à peu près identique à 2017-2018. C'était déjà un point qui figurait lors de l'AG précédente, et nous savons que pour améliorer cela il faut que nous communiquions plus, que nous nous fassions connaître. Quelques actions très modestes ont été faites dans ce sens (inscriptions à des annuaires associatifs, référencement Google Maps, tentative pour rencontrer des responsables DDJS), par manque de volonté (du Président) mais cela fera à nouveau partie des actions pour 2019, notamment la création d'un flyer à distribuer. L'autre point qui est un peu lié au précédent, pour un club de notre taille le nombre d'encadrants et l'activité globale semblent honorables, mais la question va se poser de la future relève. Aujourd'hui, pour les activités le plus techniques, le programme repose sur peu de personnes, il faudrait augmenter ce nombre, et se former pour devenir encadrant prend du temps. Il semble que le moyen soit d'augmenter nos effectifs (c'est en tout cas le constat de nombreux clubs, CAF ou pas CAF), et

Annexe 1 – Rapport Moral, AG du 17/11/2018

cela pose la question du renouvellement. La cooptation est un bon moyen de faire venir des personnes qui partagent probablement nos centres d'intérêt et seront dans l'esprit, mais est-ce suffisant ? Devons-nous jouer sur le nombre en estimant que sur 50 nouveaux membres il y en aura bien un ou deux qui deviendront encadrants ou en tout cas que nous saurons les faire progresser pour qu'ils aient envie d'encadrer à leur tour ? Peut-être justement la manière serait de plus mettre l'accent sur la progression.

Donc pour résumer, globalement le CAC Calanques Marseille Cassis est bien vivant et perpétue ses valeurs, des choses avancent, peut-être pas assez vite, mais ces questions ne se résolvent pas en quelques mois. Ce bilan permet d'envisager à quelques actions et directions pour 2019, en restant sur des projets réalisables :

- Sur la sécurité, au moins organiser quelques soirées à thème ou groupe de discussion au club, et nous verrons ensuite s'il est possible d'y faire participer un intervenant FFCAM.
- Sur le même sujet, proposer des sorties « Sécurité et Autonomie » (notamment en ski)
- pour encourager et faire venir les gens à la permanence du jeudi, le Comité Directeur a décidé de mettre en place un pot 1 fois par mois, en demandant une participation symbolique de 1€. Symbolique parce que le budget du club doit servir au matériel et investissement collectifs plutôt que de payer des coups à boire, et modeste parce que pour l'instant on peut se le permettre. Cela se fera à partir de Janvier 2019, ce sera annoncé dans le message du mardi bien sûr.
- Continuer les efforts de formation, aider les encadrants potentiels à progresser, motiver les encadrants (séminaire ?)
- Communiquer, en créant et distribuant un flyer, en améliorant le site Web,

Le dernier point de ce bilan, c'est que toute la vie du CAF, les manifestations, rassemblements, camp d'été, sorties, Brevet, formations, permanences, etc. n'existent que parce que des bénévoles se sont emparés du sujet et l'ont porté. Les bases du Club Alpin Français, sont le bénévolat, l'apprentissage de l'autonomie et la progression des membres dans la pratique des sports de montagne et il faut qu'on maintienne cela. Bref le CAF compte sur chacun d'entre nous pour aller de l'avant, et c'est le seul message qu'il faut retenir de ce bilan : participez, progressez, formez-vous, et partagez !

Statistiques de participation de l'année par activité

	Hommes	Femmes	Dont Encadrants
Escalade	151	150	67
Randonnée	234	210	70
VTT	68	51	27
Ski de rando	86	74	23
Total	539	485	187

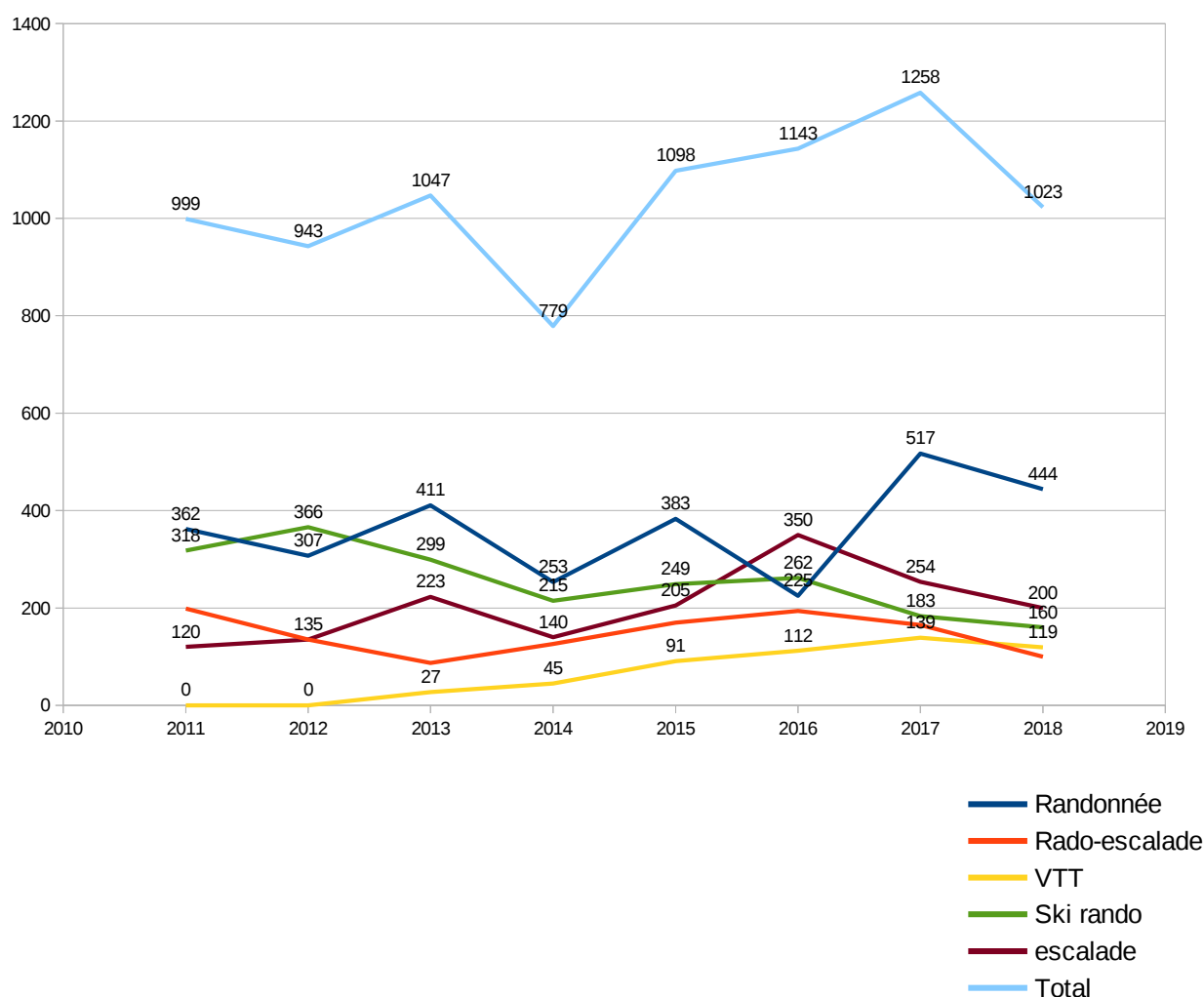
Gd Total	1024
----------	------

Unité : nbre de jour*personnes

Journées participants : incluent les encadrants.

La rando-escalade a été incluse dans l'escalade

Evolution de la participation



Annexe 3 – Comptes de l'exercice 2017-2018

Matrice club FFCAM

Matrice adresse 1 Matrice adresse 2 Matrice adresse 3

CP Matrice Ville

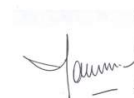
N : du 01/10/2017 au 30/09/2018

N-1 : du 01/10/2016 au 30/09/2017

Page 1/2

07/11/2018 19:29

ACTIF	Année N			Année N-1	PASSIF	Année N	Année N-1
	Brut	Amortissement	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise		
fonds commercial					Ecart de réévaluation		
Autres					Réserves	13 100	13 100
Immobilisations corporelles	907	907			Report à nouveau	18 326	15 538
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	2 388	2 789
					Subventions d'investissement sur bien renouvelé		
TOTAL I	907	907		907	TOTAL I	33 814	31 426
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en cours (autres que marchandise)					Provisions pour risques et charges	3 655	3 655
Marchandises					Fonds dédiés		
Avances et acomptes versés sur commande					TOTAL II	3 655	3 655
Créances							
Clients et comptes rattachés					DETTES		
Autres	2 144		2 144	1 295	Emprunts et dettes assimilées		
					Personnel congés payés		
Valeurs mobilières de placement					Organismes sociaux à payer		
Disponibilités	36 417		36 417	32 202	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	102		102	102	Autres	697	241
					Charges à payer		
Charges constatées d'avance	-497		-497	-994	Cotisations perçues d'avance		-2 716
TOTAL II	38 166		38 166	32 606	TOTAL III	697	-2 475
TOTAL ACTIF	39 073	907	38 166	33 513	TOTAL PASSIF	38 166	32 606
Immobilisations financières à moins d'un an				0	Réserves statutaires	0	
Créances à plus d'un an				0	Dettes à moins d'un an	0	
					Dettes à plus d'un an et moins de 5 ans	0	
					Dettes à plus de 5 ans	0	

Annexe 3 – Comptes de l'exercice 2017-2018

Matrice club FFCAM

Matrice adresse 1 Matrice adresse 2 Matrice adresse 3

CP Matrice Ville

N : du 01/10/2017 au 30/09/2018

N-1 : du 01/10/2016 au 30/09/2017

Page 2/2

07/11/2018 19:29

DEPENSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1		RECETTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises				Ventes de marchandises		
Variation de Stocks				Productions vendues		
Achats matières et autres approvisionnement						
Variation de stocks				Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 558	1 430		Production immobilisée		
Impôts et taxes				Subvention d'exploitation	1 500	2 000
Salaires et traitements				Reprise sur provision et amortissements transfert de charge		
Charges sociales				Autres produits	12 629	13 111
Dotations aux amortissements						
sur immobilisations: dotation aux amortissements						
sur immobilisations: dotation aux provisions						
sur actif circulant: dotation aux provisions						
pour risques et charges						
Autres charges	9 612	10 885				
TOTAL I	11 170	12 315		TOTAL I	14 129	15 111
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II				TOTAL II		
				PRODUITS FINANCIERS		
				de participation		
CHARGES FINANCIERES				d'autres valeurs mobilières		
Dotations aux amortissements et aux provisions				autres intérêts et produits assimilés		98
Intérêts et charges assimilées	128	126		reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences négatives de change				différences positives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières				produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	128	126		TOTAL III		98
CHARGES EXCEPTIONNELLES				PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion				sur opérations de gestion		
sur opérations en capital	515			sur opérations en capital	72	20
dotations aux amortissements et aux provisions				reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	515			TOTAL IV	72	20
Engagement à réaliser sur leg affecté						
TOTAL V						
Impôts sur les bénéfices et assimilés						
TOTAL VI						
Total des charges	11 813	12 441		Total produits	14 201	15 230
Solde créditeur (bénéfice)	2 388	2 789		Solde débiteur (perte)		
TOTAL GENERAL	14 201	15 230		TOTAL GENERAL	14 201	15 230

Annexe 4 – Budget prévisionnel de l'exercice 2018-2019

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2018/2019

Dépenses Prévisionnelles			Recettes Prévisionnelles		
Cotisations		8 990,00 €	12 710,00 €		Cotisations
Adh. Reversées CAF national	8 200,00 €			8 200,00 €	CAF national
Cot Comité Régional & Départemental	310,00 €			3 720,00 €	CAF CMC
LMA	480,00 €			480,00 €	LMA
				310,00 €	Cot Comité Départemental & Régional
Activités		5 200,00 €	2 900,00 €		Subventions
Randonnées: Brevet des Calanques	1 900,00 €			1 700,00 €	CD 13 Fonctionnement Général
Activités, Matériel Sécurité	1 400,00 €			700,00 €	CD 13 Brevet des Calanques
Particip. Défense Calanques & Milieu	100,00 €			500,00 €	Ville de Marseille
Formation & Recyclage Encadrants	1 800,00 €				
Frais de Fonctionnement		2 520,00 €	1 100,00 €		Activités
Téléphone & Communication	310,00 €			1 100,00 €	Brevet des Calanques
Loyers & Charges Locaux	1 200,00 €				
Matériel Bureau & Ordinateur	200,00 €				
Frais de Réunion	400,00 €				
Assurance Local	210,00 €				
Divers	200,00 €				
Resultat		0,00 €			
		16 710,00 €	16 710,00 €		